

Edouard Hanuise : Président-fondateur de l'Association des chimistes en Belgique

Hendrik Deelstra* et Brigitte Van Tiggelen

*Universiteit Antwerpen, B-2610 Wilrijk
Tel. 03-8202715 - Fax. 03-8202734
hendrik.deelstra@ua.ac.be

L'histoire de la Société Royale de Chimie a fait l'objet de plusieurs publications, à l'occasion de jubilés, dans les pages du *Bulletin des Sociétés Chimiques Belges*, de *l'Industrie Chimique Belge*, et, dernièrement, dans *Chimie Nouvelle* [1]; le fascicule SRC-Info de l'année 2002 en rappelle encore les grandes lignes. Toutefois, la personnalité d'Edouard Hanuise, son président-fondateur, gardait une part d'ombre : comment devint-il président et comment expliquer son effacement de la scène scientifique belge à la fin du XIX^{ème} siècle, au point qu'aucune mention de son décès, survenu en 1913, n'a été faite dans le *Bulletin des Sociétés Chimiques Belges*, et qu'aucune notice nécrologique n'a jamais été rédigée ? Grâce au zèle opiniâtre de notre collègue Hendrik Deelstra, de patientes recherches ont permis de reconstituer ce que fut la période 1895-1913 pour Edouard Hanuise et de rendre enfin à notre Président-fondateur la justice d'une commémoration fidèle, quoique tardive.

La rédaction

1. Edouard Hanuise et le prélude de l'Association

La meilleure source pour mieux comprendre l'origine de l'Association belge des chimistes est *La Sucrerie Belge*, périodique créé en 1872 pour être l'organe de la *Société belge des Fabricants de Sucre*. Le sous-titre soulignait les différents rôles que la revue entendait jouer : *Revue scientifique, commerciale et industrielle*.

L'assemblée annuelle de cette société avait institué, le 7 avril 1878, une commission chargée d'examiner les réformes à apporter au système de "la fixation de la valeur marchande des sucres". Pour régler les plaintes des vendeurs de sucre (fabricants) et des acheteurs (sociétés commerciales), la commission proposait d'abord d'élaborer un règlement pour les transactions commerciales sur le marché belge. Il fut décidé qu'une commission mixte composée de représentants des Fabricants, des Sociétés Commerciales (surtout la Société commerciale, industrielle et maritime d'Anvers) et du Commerce de l'Intérieur, dresserait annuellement la liste exclusive des chimistes départageurs, chargés d'effectuer les analyses d'arbitrage en cas de désaccord sur la contenance en sucre des betteraves. Ces chimistes devaient être choisis par les différentes parties [2]. L'assemblée générale avait accepté le règlement le 6 novembre 1878 et la commission mixte avait désigné sept chimistes départageurs, parmi lesquels figure Monsieur Edouard Hanuise, de Mons. Par ailleurs, la commission réclamait une uniformité dans les méthodes d'analyse du sucre, tout en étant consciente que l'accord du plus grand nombre de chimistes possible était nécessaire. Plusieurs sociétés européennes étaient à la recherche d'une amélioration de l'analyse des sucres. Ainsi la société technique russe (section de Kiev) proposait en 1872 un prix de 650 roubles pour la découverte d'un procédé facile, expéditif et suffisamment fiable, tandis que *La Société des Agriculteurs de France* fondait un prix de mille francs dans sa séance du 24 mars 1875 pour la même question [3].

Dans sa séance du 6 décembre 1882, le Conseil d'Administration de la *Société belge des Fabricants de Sucre* traita les nombreuses plaintes à l'encontre des chimistes départageurs ; dans certains laboratoires en Belgique en effet, on utilisait des méthodes d'analyses jugées trop empiriques [4]. Un règlement des analyses fut établi et on exigea des chimistes départageurs l'engagement signé d'observer ce règlement qui imposait le polarimètre. Pour la campagne 1882-83, cinq des sept départageurs refusèrent de signer, alléguant qu'ils ne pouvaient s'assujettir au principe d'une réglementation. Cependant à partir de la campagne 1883-84, l'usage obligé du polarimètre fut accepté. Bien que, chaque année, beaucoup de chimistes espéraient accéder à cette fonction, le nombre des départageurs resta restreint à sept jusqu'en 1902-03. Face au nombre élevé de plaintes, l'Administration de l'Agriculture publia, à partir de 1903-04, une liste de 30 chimistes départageurs, parallèle à celle établie par la *Société belge des Fabricants de Sucre* [5]. Edouard Hanuise, désigné dès le début (1882), figura sur les deux listes jusqu'à la campagne 1907-08.

2. La création de l' Association

En date du 30 mars 1887, la *Sucrerie Belge* publiait une circulaire émanant d'un comité provisoire des spécialistes du sucre, constitué de six chimistes départageurs, dont Hanuise et François Sachs de Gembloux qui faisaient respectivement fonction de président et de secrétaire. "Puisque depuis quelque temps des contestations nombreuses se sont élevées contre la méthode actuellement en usage pour analyser les betteraves reçues dans les fabriques de sucre", il fallait "rechercher la meilleure méthode d'analyse commerciale des betteraves" et, pour atteindre cet objectif, la circulaire conviait "tous les chimistes qui, par leur expérience, pouvaient contribuer à la solution de cette question" à une réunion le 14 avril 1887 à Bruxelles [6].

Pendant le discours d'ouverture, Hanuise, que ses collègues avaient appelé à présider la réunion, rappela qu'en 1873-74, dans un congrès provoqué par Augustin Boyard et lui-même, il avait déjà insisté sur la question vitale "d'obtenir une betterave suffisamment rémunératrice" (riche en sucre), tout en ajoutant que "ce qui semblait utile en 1873, est devenu une obligation en 1887" [7]. Il était loin d'être le seul à prononcer un discours aussi alarmant : lors de l'Assemblée Générale de 1888, Sachs rappela qu'en 1871 le sucre valait 50 ou 60 francs le kilo alors qu'en 1885, le prix était descendu à 30 et même à 25 francs. Il disait que "l'industrie sucrière était perdue, si elle n'avait pas recours aux progrès de la chimie" et dans un article paru dès 1881, Victor Beauvuin reconnaissait entre autres parmi les causes de cette décadence le fait de ne pas "réformer les procédés et d'appeler la science au secours!" [8].

Julien de Puydt, d'Anvers, ouvrit la discussion. Il rappela que "lors des réunions des chimistes départageurs, on avait fréquemment recherché une méthode assez scientifique et en même temps simple et économique pour l'analyse des betteraves ... du reste aujourd'hui encore une seule méthode est admise". A la fin de cette première réunion, on

nomma une commission pour l'étude de la meilleure méthode d'analyse des betteraves ainsi que pour prendre l'initiative d'organiser une "Association générale des chimistes belges". Cette commission se réunit le 18 mai 1887 et désigna Hanuise comme président [9].

"L'Appel aux Chimistes" fut envoyé le 1er juillet suivant. Un extrait des statuts provisoires ainsi que la première liste des membres y était jointe. A la première assemblée générale de l'Association le 4 août 1887, les huit membres du Conseil furent élus et ce conseil désigna le bureau avec comme président, Hanuise, vice-président, Edouard Delville, secrétaire-trésorier, François Sachs et secrétaire-adjoint, Augustin Aulard [10]. On peut se demander pour quelle(s) raison(s) Hanuise devint le premier président de l'Association des chimistes. Hanuise se trouvait parmi les neuf signataires de la circulaire du 30 mars 1887. Avec de Puydt, il avait probablement la plus grande ancienneté [11]; de Puydt était chimiste départageur, probablement proposé par la Société d'Anvers, après une longue carrière dans l'industrie sucrière. François Sachs nous informe, lors de la deuxième assemblée générale du 4 avril 1888, qu'il était lui-même chargé d'analyses en 1871 à la sucrerie dirigée par J. de Puydt qu'il connaissait donc bien [12]. A la date de son élection comme président, 1887, Hanuise était professeur de géologie et de minéralogie à l'Ecole d'Industrie et des Mines de la province du Hainaut à Mons depuis 1867. Le Hainaut comptait la moitié des 156 usines de sucre que comptait la Belgique en 1880 [13]. Le professeur Hanuise avait non seulement à sa disposition un répétiteur, Henri Van Laer (1864-1917), futur président de l'Association, mais aussi un laboratoire spécialement équipé pour l'analyse des sucres : à plusieurs reprises, il offrit aux membres la possibilité de venir chez lui à Mons pour "faire tous les essais qu'ils croyaient nécessaires" [14]. Enfin, il possédait le talent d'une éloquence rare [15].

3. La présidence (1887-1895)

L'historique des premières années de l'Association a été décrit ailleurs [16], il reste ici à souligner l'impact de la personnalité d'Hanuise sur le démarrage et l'évolution de l'Association.

Dès le début, Hanuise manifesta la volonté ferme de créer une association neutre et purement scientifique. Même vis-à-vis de la Commission Mixte de départage, il insistait sur la neutralité et l'autonomie de l'Association [17]. C'est ainsi que l'Association fit très vite autorité. Dès la séance du 7 décembre 1887, Hanuise communiquait avec fierté que le Ministre de l'Agriculture avait invité le président et le secrétaire de l'Association à participer aux discussions du projet d'arrêté royal d'exécution relatif à la loi sur les engrais. Plus tard, Hanuise représenta à plusieurs reprises l'Association auprès des autorités politiques, comme par exemple en 1890, en relation avec la promulgation de la loi sur les falsifications des denrées alimentaires [18].

Hanuise insista aussi, dès la création de l'Association, sur la nécessité de créer, outre la section sucrière, d'autres sections. Dans son idée, les sections devaient être en relation avec "toutes les branches de l'industrie". Dès le 7 décembre 1887, il proposait de grouper dans une section "tous les spécialistes s'occupant de chimie agricole". A la même réunion, les sujets à traiter à l'Assemblée Générale du 4 avril 1888 furent énumérés, parmi lesquels figure "le dosage de l'acide phosphorique" introduit par Hanuise : ce sujet posait, comme pour l'analyse des sucres, des problèmes analytiques [19]. La section de chimie agricole fut installée le 18 novembre 1889, tandis que la section des denrées alimentaires fut préparée le 20 mars 1889. Hanuise appuya par

ailleurs entièrement la proposition du vice-président Delville, faite le 7 décembre 1887, de publier les travaux des membres dans un bulletin de l'Association [20]. Dès le 4 avril 1888, il proposa de nommer un comité de rédaction, ce qui ne se réalisa qu'en 1891. Enfin, en 1890, il déclara qu'il voulait bien se charger d'organiser un service d'information pour les jeunes chimistes concernant les offres et les demandes d'emploi [21]. Hanuise dirigea l'Association et la section sucrière avec une autorité compétente et incontestée. L'idée d'organiser un Congrès International lui revient, même si l'organisation proprement dite doit tout au zèle infatigable du secrétaire F. Sachs [22].

Aux assemblées générales de 1892, 1893 et 1894, Hanuise fit allusion à un malaise qui s'était manifesté dès 1892. L'augmentation du nombre de membres, mais surtout de sections avec des intérêts scientifiques différents, provoquait probablement une apathie préoccupante. A l'assemblée générale du 18 avril 1894, il annonçait que "nos statuts paraissent ne pas répondre tout à fait à l'idéal de quelques-uns de nos collègues. Des propositions de changement ont été faites dans ce but". H. Van Laer rappela dans son discours du vingt-cinquième anniversaire de l'Association en 1912 que trois membres de la section de chimie agricole et deux de la section des denrées alimentaires avaient insisté sur des modifications [23]. De nouveaux statuts furent votés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 3 avril 1895. L'article douze bis stipulait que "nul ne peut-être président plus de deux années consécutives". A l'assemblée générale du 27 avril 1895, Hanuise ouvrit donc la séance pour la dernière fois en tant que président. Pendant cette assemblée, le Comité Central proposa de nommer Edouard Hanuise, "qui a présidé l'Association depuis sa fondation à la satisfaction générale", membre d'honneur de l'Association. Cette proposition fut acceptée par acclamation. Avant le début de cette réunion du Comité Central, les sections avaient élu leur bureau, et Hanuise, déjà président de la section sucrière depuis sa création, était réélu à cette fonction. Le 8 mai suivant, le Comité Central élit, en présence d'Hanuise, son successeur, le pharmacien J. B. Depaire, professeur à l'Université de Bruxelles [24].

4. Après 1895

Au début de l'année 1896, on peut lire dans *La Sucrerie Belge* qu'il a été question de fonder une "société technique et chimique" indépendante de l'Association, qui s'occuperait exclusivement de la fabrication du sucre et dont la première réunion eut lieu le 26 février 1896. Le Comité Central de la nouvelle *Société Technique et Chimique de Sucrerie de Belgique* se réunit le 4 mars 1896. La société comptait déjà 73 membres à ce moment. Le bureau fut composé d'E. Meeus, président, Hanuise, vice-président et Sachs, secrétaire général et trésorier [25]. En séance du 25 mars 1896, Hanuise donnait une conférence sur les eaux de vidange des sucreries [26].

Ed. Hanuise faisait, comme vice-président, encore partie du Comité Central pour l'année 1899-1900, et le 19 juillet il est mentionné parmi les membres d'un jury chargé d'apprécier un mémoire introduit pour répondre à une question de la *Société* [27]. Cependant à partir de 1900 il ne figure plus sur les listes des présents aux séances des réunions de la *Société*. Dans le Comité Central pour l'année 1901-1902, il ne figure même plus sur les listes des membres.

Hanuise est indiqué comme membre d'honneur de l'Association belge des Chimistes sur la dernière liste des membres parue en 1905. Dans les comptes-rendus du cinquième Congrès international de chimie appliquée à Berlin, du 2-8 juin 1903, Hanuise est cité parmi les délégués belges, avec son adresse, mais il ne représentait

ni la *Société Chimique de Belgique*, ni la *Société Technique et Chimique de Sucrierie de Belgique*. Il n'est toutefois pas certain qu'Hanuisse y était effectivement présent, parce que le rapport de A. J. J. Van de Velde ne le mentionne pas [28]. Lors de la séance solennelle du 25^{ème} anniversaire de la fondation de la *Société Chimique de Belgique*, le 12 mai 1912, le secrétaire-général J. Wauters mentionnait que "deux de nos membres d'honneur, M. Louis Henry et M. Edouard Hanuisse, ancien président, fondateur de notre Société, sont retenus loin de nous par leur état de santé" [29].

Après la guerre de 1914-1918, aux assemblées générales en 1919 et 1920, la mort d'une quarantaine d'anciens membres de l'association/société fut annoncée mais Ed. Hanuisse n'y est pas mentionné. En relisant tous les volumes du *Bulletin de la Société Chimique*, on retrouve des notices nécrologiques de la plupart des anciens présidents et membres, mais rien pour Hanuisse ... Enfin le numéro du 15 mai 1914 de la *Sucrierie Belge* annonçait "un peu tardivement, le décès de M. Edouard Hanuisse", après l'énumération de quelques-unes de ses fonctions, on peut lire : "à partir de 1903, M. Hanuisse se retira complètement de toutes les affaires et habita Nice" pour conclure que "nous présentons nos condoléances sincères à Mme Hanuisse et à son fils" [30].

5. La recherche des dates de décès et de naissance



Figure 1.
Le seul portrait connu d'Edouard Hanuisse (1842-1913), âgé de 45 ans tout au plus [33].

A notre demande, la mairie de Nice nous répondit que sur déclaration de Verra Henri, avec comme profession commis et de Latharmien Auguste, employé, Edouard Hanuisse, habitant rue Lafayette 6 à Nice, décéda le 14 août 1913 à onze heures (le commis et l'employé n'étaient pas parents d'Hanuisse). La maison communale de Mons nous informa de son côté qu'Edouard Joseph Hanuisse naquit le 15 octobre 1842, fils de Théodore Joseph Hanuisse, receveur à Mons, et de sa femme

Henriette Charlotte Hubertine Claus. Les témoins étaient Joachim Joseph Claus, aïeul maternel, bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau de Mons, et Hubert Henri Emmanuel Fonson, oncle maternel, vice-président du Tribunal Civil de Mons. Hanuisse (27 ans) se maria le 19 février 1870 avec Henriette Françoise Félicité Louise Vanzantvoorde (20 ans), fille de Camille F. G. Vanzantvoorde, avec comme témoins Charles Baudoux (61 ans), Casimir Lambert (41 ans), Auguste Demarbaix (59 ans) et d'Edouard Jacquemijns (63 ans), membre de la chambre des représentants, domicilié à Gand, cousin de l'épouse. Il est à noter que Jacquemijns (1806-1874) fut titulaire du cours de chimie à l'École Industrielle de Gand (1830-1844) [31]. C'est à partir de 1844 qu'il fut élu à la chambre des représentants.

6. Epilogue

Il nous reste à comprendre comment et pourquoi Edouard Hanuisse (1842-1913) qui, après sa retraite à l'École des Mines le 1^{er} décembre 1897, habita Bruxelles, disparaît de la scène scientifique belge. La réponse, nous l'avons trouvée dans la biographie du successeur de Hanuisse, Jules Cornet (1865-1929), géologue bien connu pour ses recherches au Congo (1891-1893). Son biographe, R. Marlière, nous apprend que J. Cornet fut appelé par le très vigilant et bien inspiré Auguste Macquet, directeur de l'École des Mines à Mons, à pourvoir "un emploi laissé vacant par le titulaire Hanuisse, intensément sourd, malade, atteignant trente années de loyaux services ..." [32].

On peut conclure qu'Edouard Hanuisse, sourd et malade devait pour les mêmes raisons se retirer de la présidence de l'*Association Belge des Chimistes* après qu'il y ait donné le meilleur de lui-même ; il mourut seul et isolé à Nice juste avant la grande guerre... Après cette guerre, on ne songea pas à honorer sa mémoire. Cette notice nécrologique sur Edouard Hanuisse, bien qu'un peu tardive, vient donc enfin lui rendre justice.

- [1] H. Van Laer et Fr. Sachs
"Vingt-cinq ans de la Société Chimique de Belgique", in *Bulletin des Sociétés Chimiques Belges* (ci-après *Bull. Soc. Chim. Belges*), 26, pp 127 et 144, 1912; J.Wauters
"La Société Chimique de Belgique 1887 – 1937", *Ibidem*, 1937;
L. Delange, "L'histoire et les activités de la Société Chimique de Belgique", in *L'Industrie Chimique Belge*, p 469, 1962; R. Fuks
"De la Société Chimique de Belgique à la Société Royale de Chimie", in *Chimie Nouvelle*, 68, p 2085, 1999.
- [2] Jules Cartuyvels, "Rapport sur les Travaux du Conseil d'Administration pendant l'exercice 1878-79", dans *La Sucrierie Belge*, VII, 1878-1879, p. 279, qui publie aussi le règlement aux pp. 129-132.
- [3] Le règlement pour le prix russe fut publié dans *La Sucrierie Indigène*, VII, 1872-1873, p. 177; pour le prix français voir *La Sucrierie Belge*, III, 1874-1875, p. 331.
- [4] Ed. Delville, professeur à l'Athénée de Tournai et chimiste départageur, dans une conférence au Cercle de Tournai (dépendant de la Société Royale de Médecine publique en Belgique) du 6 avril 1884 sur la "Répression de la falsification des denrées alimentaires", rapportait qu'en Belgique il existait des chimistes "libres" qui s'écartaient des principes scientifiques notamment en ce qui concernait l'analyse des sucres, cf *Ibidem*, XII, 1883-1884, pp. 472-473.
- [5] *Bulletin de l'Agriculture*, 1893, p. 93.

- [6] *La Sucrierie Belge*, XV, 1886-1887, pp. 310-311. François Sachs (1849-1919) était sorti en 1871 comme ingénieur de l'Ecole des Arts et Manufactures de Gand, cfr *La Sucrierie Belge*, 42, 1914, p. 389.
- [7] Le discours d'ouverture d'Ed. Hanuise est entièrement publié dans le *Bulletin de l'Association Belge des Chimistes* (ci-après *Bull. Assoc. B. Chim.*), I, 1887, pp. 3-12, tandis que *La Sucrierie Belge*, XV, 1886-1887, p. 361 n'en donne qu'un résumé.
- [8] *Bull. Assoc. B. Chim.*, II, 1888, pp. 18-19, et V. Beauvuin, "De la décadence de l'industrie sucrière en Belgique", dans *La Sucrierie Belge*, XI, 1880-1881, p. 3-18.
- [9] Julien de Puydt était, comme Hanuise, de la promotion 1864, mais conquiert le grade d'ingénieur-mécanicien de l'Ecole des mines de Mons (Hanuise était chimiste). Il fut ensuite directeur de la sucrierie d'Attré et, de 1869 à 1874, ingénieur-directeur des sucreries de Mons, cfr *Association des Ingénieurs de l'Ecole des Mines de Mons*, 1839-1909, Mons, 1909, p. 52. Il rappela "qu'il y a quelque 25 ans il était un des premiers qui, en Belgique, ait songé à appliquer à la sucrierie le peu de science qu'il possédait", cfr *Bull. Assoc. B. Chim.*, I, 1887, pp. 3-12 et p. 14.
- [10] *Ibidem*, I, 1887, pp. 21-22, p. 35 et p. 40.
- [11] C'est en effet Hanuise qui, en tant que doyen d'âge, prit la parole pendant les fêtes du Cinquantenaire de l'Ecole des Mines à Mons en 1888, cfr "Fêtes du Cinquantenaire de l'Ecole Provinciale de l'Industrie et des Mines du Hainaut", dans *Mémoires et Publications de la Société des Arts et des Lettres du Hainaut*, IV^e série, t X, 1888, p 335.
- [12] *Bull. Assoc. B. Chim.*, II, 1888, p. 17.
- [13] *La Sucrierie Belge*, IX, 1880-1881, pp. 73-76.
- [14] *Bull. Assoc. B. Chim.*, I, 1887, p. 30 et p. 34.
- [15] Dans le dossier d'Hanuise aux archives du personnel de l'ancienne Ecole des Mines à Mons, on trouve des détails sur sa nomination en 1867. Au terme de deux séances de cours des deux candidats (Hanuise et M. Trouilleux, déjà répétiteur) pour la succession du professeur Ph. La Valleye, les rapporteurs concluaient qu'Hanuise possédait "une plus grande facilité d'exposition de ses idées".
- [16] *Chimie Nouvelle*, 13, 1995, pp. 1443-1447; 16, 1998, pp. 1971-1977; 17, 1999, pp. 3003-3007. Voir aussi G. Vanpaemel et B. Van Tiggelen, "The Profession of Chemist in Nineteenth Century Belgium", dans *The Making of the Chemist. A Social History of Chemistry in Europe*, éd. par D. Knight et H. Kragh, Cambridge : Cambridge University Press, 1998, pp. 191-206, ainsi que le numéro spécial de *Chimie Nouvelle*, 17, 1999.
- [17] Voir les lettres des 20 septembre et 20 novembre 1887 (*Bull. Assoc. B. Chim.*, I, 1887, pp. 41-42 et pp. 47-48) ainsi qu'*Ibidem*, II, 1888, p. 1 et p. 50. A noter, Hanuise faisait une distinction entre l'analyse commerciale et l'analyse scientifique des sucres, cfr *Ibidem*, III, 1847, p. 69. Lors de la réunion du 7 août 1889 de la section sucrière, A. Lonay déclarait avec satisfaction que "la Société Belge des chimistes jouit dès à présent d'une autorité incontestable", cfr *Ibidem*, III, 1889, p. 73
- [18] *Ibidem*, III, 1880, p. 195.
- [19] En 1892 encore, Hanuise insistait sur le fait qu'il ne fallait pas négliger l'intérêt industriel, cfr *Bull. Assoc. B. Chim.*, V, 1892, p. 319. Pour la proposition de créer des sections thématiques, voir *Ibidem*, I, 1887, p. 21, et pour la section agricole, p. 49-50; la question du dosage de l'acide phosphorique est traitée en p. 51. Manifestement, Hanuise s'intéressait depuis quelque temps déjà aux engrais, plus particulièrement aux engrais phosphatés dont il y avait des gisements dans les environs de Mons. Plus tard, lors du Congrès International de Chimie appliquée de 1894, une excursion à Saint-Symphorien, Usines Hardenpont (engrais phosphatés), fut au programme. Hanuise fut d'ailleurs désigné par la *Société Générale des fabricants d'engrais* comme chimiste départageur pour l'analyse des engrais lors de la compagnie 1894-95, cfr *Ibidem*, VIII, 1894, p. 176.
- [20] *Ibidem*, I, 1887, p. 51 et II, 1888, p.2.
- [21] *Ibidem*, III, 1890, pp. 322-323.
- [22] Pour l'histoire de ce premier congrès, voir *Chimie Nouvelle*, 13, 1995, pp. 1443-1447.
- [23] Le discours d'Hanuise est repris dans *Bull. Assoc. B. Chim.*, VIII, 1894, p. 45 et suivantes. L'allocation prononcée par Van Laer à l'occasion du 25^{ème} anniversaire est aussi publiée, *Bull. Soc. Chim. Belges*, XXVI, 1912, p. 129.
- [24] *Ibidem*, VIII, 1894, pp. 263-266 reprend les nouveaux statuts, et la désignation des nouveaux rôles est à trouver en *Ibidem*, IX, 1895, pp. 1-8.
- [25] *La Sucrierie Belge*, XXXIV, 1896, p. 244 ; XXIV, 1896, pp. 380-384. La liste des membres fondateurs de la nouvelle *Société Technique* compte tous les signataires de la circulaire du 30 mars 1887 pour la création de l'*Association* sauf V. Francken (1842-1892), décédé à ce moment : Ed. Delville, J. de Puydt, Ed. Hanuise, Ad. Le Docte, Ed. Lembourg, F. Sachs et Ed. Van Melckebeke, cfr *La Sucrierie Belge*, XXV, 1896, pp. 380-384). Après la création de cette *Société Technique*, ces chimistes-fondateurs restèrent sur toutes les listes des membres de l'*Associations Belge de Chimistes* jusqu'en 1905 (*Bull. Soc. Chim. Belges*, XIX, 1905, fin de volume)
- [26] *La Sucrierie Belge*, XXIV, 1896, p. 329. Il est à remarquer qu'Hanuise s'intéressait depuis quelque temps au sujet et en avait déjà traité à l'occasion d'une séance de la section sucrière du 5 février 1890, cfr *Bull. Assoc. B. Chim.*, III, 1890, pp. 254-256.
- [27] *La Sucrierie Belge*, XXVII, 1899, p. 23.
- [28] *V Internationaler Kongress Für Angewandte Chemie, Berlin, 2-8 Juni 1903*, Bericht von Dr O. N. Witt und Dr G. Pulvermacher, Berlin : Deutscher Verlag, 1904, Teil I, pp. 159 et 1112; et *Bull. Assoc. B. Chim.*, XVII, 1903, pp. 184-187.
- [29] *Bull. Soc. Chim. Belges*, XXVI, 1912, p. 124.
- [30] *La Sucrierie Belge*, XLII, 1914, p. 428.
- [31] H. Deelstra, "La Chimie dans les universités et les écoles supérieures", dans *Histoire des Sciences en Belgique*, éd. par R. Halleux et al., t. 1, Bruxelles : Dexia et La Renaissance du Livre, 2001, p. 160. Cette relation a peut-être joué un rôle lors de la nomination d'Hanuise à l'âge de 25 ans comme professeur de géologie et de minéralogie, cfr note [15].
- [32] R. Marlière "Jules Cornet (1865-1929)", dans *Florilège des Sciences en Belgique*, t. 1, Bruxelles : Académie Royale de Belgique, Classe des Sciences, 1967, p. 459.
- [33] Pendant les fêtes du Cinquantenaire de l'Ecole Provinciale d'Industrie et des Mines du Hainaut le 29-31 Octobre 1887, on célébrait en même temps la 50^{ème} année de professorat de M. Devillez, à ce moment directeur de l'Ecole. A cette occasion on avait remis à M. Devillez un album contenant les portraits de ses anciens élèves, parmi lesquels Edouard Hanuise. "Fêtes du Cinquantenaire de l'Ecole Provinciale de l'Industrie et des Mines du Hainaut", Mém. et Publ. de la Soc. des Arts et des Lettres du Hainaut, IV^e série, t. X, 1888, p 335. Cet album se trouve heureusement conservé aux archives du rectorat des Facultés Polytechniques de Mons.

Remerciements

H. Deelstra tient à remercier vivement le personnel administratif des Facultés Polytechniques de Mons, plus particulièrement M. J. Belenger et son équipe du service du personnel et Madame D. Stevens du service du rectorat.